



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION AU COIN DE L'OREILLE A l'attention du public de la salle Echo System

Ce règlement intérieur a pour objectif de préciser le fonctionnement et fixer les règles de l'association en cohérence avec ses statuts, dont l'objet est le développement des musiques actuelles, des expressions artistiques associées et émergentes, ainsi que la mobilisation des populations et acteurs locaux autour de ses activités. Il est établi et validé par son Conseil d'administration.

Il s'impose à l'ensemble des membres, bénévoles et des salariés de l'association. La première partie (Echo system) concerne également le public de l'établissement. Il sera affiché distinctement et de manière visible en direction du public visé selon ses parties.

REGLEMENT INTERIEUR AU COIN DE L'OREILLE / REGLEMENT DE LA SALLE ECHO SYSTEM

CONDITIONS D'ACCES A LA SALLE DE CONCERTS

L'horaire indiqué sur les différents supports de communication est celui de l'ouverture des portes au public. Les concerts débutent entre 15 et 30 minutes après l'ouverture.

Les spectateurs doivent obligatoirement passer par le guichet de l'accueil / billetterie afin de retirer un titre d'accès à la salle (payant ou exonéré selon le cas).

A l'entrée de la salle (contrôle des titres d'accès), le public peut être amené à subir une palpation de sécurité et présenter, éventuellement, son sac ouvert au service de sécurité de l'établissement. L'accès à la salle pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à cette mesure de sécurité.

L'accès est interdit à tout mineur sans responsable.

Toute personne en état d'ivresse ne pourra pas pénétrer dans la salle.

Les animaux sont interdits, sauf cas exceptionnels, notamment pour les chiens d'aveugle.

Toute personne qui ne se conformerait pas au règlement intérieur pourra se voir refuser l'entrée du site, ou s'en faire expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son billet.

Le personnel d'accueil de l'établissement peut faire procéder à l'évacuation de toute personne troublant gravement l'ordre public.

INFORMATIONS PRATIQUES

Un vestiaire est mis à disposition du public à l'entrée de l'établissement, au tarif de 1 €.

Il est recommandé de ne pas venir avec des enfants de moins de 2 ans. Des casques anti-bruit sont mis à disposition des enfants de 2 à 12 ans à l'entrée de la salle, sur caution d'une pièce d'identité ou d'un chèque de 25 €.

Toute sortie est définitive. Dans des cas exceptionnels, certaines personnes peuvent y être autorisées (cas considéré par le personnel de l'établissement), dans ce cas il leur sera demandé de présenter leur titre d'accès.

INTERDICTIONS

Il est interdit d'introduire dans la salle tout objet considéré comme un risque pour le public et les artistes, tout objet pouvant servir de projectile ou d'arme (article pyrotechnique, couteau, objet tranchant...).

Tout signe, document ou banderole à caractère raciste ou xénophobe est strictement interdit.

Il est interdit de fumer dans l'établissement. Les personnes sont invitées à se rendre dans l'espace fumeur.

L'usage de stupéfiants dans l'enceinte de l'établissement est prohibé.

Il est interdit de photographier, filmer ou enregistrer pendant toute la durée des concerts.

L'accès aux loges des artistes reste privé.

PARKING

Un parking est mis à disposition du public à proximité de la salle. Il est demandé aux spectateurs de se garer convenablement, afin de ne pas empêcher d'autres véhicules de stationner.

Deux places handicapées se situent juste devant l'entrée de la salle. Elles sont exclusivement réservées aux personnes munies de la carte de stationnement du modèle communautaire.

L'allée menant à la ressourcerie voisine doit rester accessible par les véhicules d'urgence et des pompiers.

CONDITIONS D'ACCES AU BAR

Le bar est ouvert dès l'ouverture des portes et jusqu'à 1 heure après la fin du concert.

La vente de boissons alcoolisées est interdite aux mineurs de moins de 18 ans (art. L3342-1 et L3342-3 du Code de la santé publique).

Les boissons ne pourront être consommées qu'exclusivement à l'intérieur de la salle. Toute sortie de consommation est interdite.